

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DVD 81 Gestion des flux logistiques. Convention de partenariat avec la société VIANOVA concernant l'expérimentation d'un outil de simulation des flux logistiques et d'analyses statistiques.

M. David BELLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une Convention de partenariat avec la société VIANOVA concernant l'expérimentation d'un outil de simulation des flux logistiques et d'analyses statistiques pour aider la Ville de Paris à mieux connaître et mieux analyser les flux de marchandises en milieu urbain;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLIARD au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'entreprise VIANOVA une convention de partenariat en vue d'expérimenter un outil de simulation des flux logistiques et d'analyses statistiques pour aider la Ville de Paris à mieux connaître et mieux analyser les flux de marchandises en milieu urbain. Aucun échange financier n'est prévu dans le cadre de cette convention dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO